

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⵓⵔⵜ | ⵙⵔⵉⵎⵓⵔ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

ANALYSE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Deuxième trimestre 2026 (T2/2026)

**Participation, emploi contre revenu
et sous-utilisation de la main-d'œuvre**

Sommaire

• Introduction	01
1. Accès au marché du travail	01
2. Sous-utilisation de la main-d'œuvre, au-delà du chômage strict	04
3. Profil des personnes au chômage strict	06
4. Insertion des jeunes sur le marché du travail	08
5. Participation des femmes et formes de sous-utilisation de la main-d'œuvre	09
6. Diplôme et accès au marché du travail	13
7. Marché du travail au niveau régional	16
• Conclusion	19
• Annexe	20

INTRODUCTION

Le passage de l'Enquête Nationale sur l'Emploi (ENE) à la nouvelle Enquête sur la Main-d'œuvre (EMO), établi dans le cadre du renforcement du dispositif d'observation du marché du travail du HCP, transforme en profondeur la grille de lecture de ce marché. Sur le plan conceptuel, l'intégration des récentes normes de l'OIT introduit la définition de l'emploi contre revenu et adopte le concept du chômage strict, tout en basculant vers une mesure multidimensionnelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre. La grande valeur ajoutée de cette transition réside dans sa capacité à révéler plus de vulnérabilités sur le marché du travail, notamment en intégrant le sous-emploi lié à la durée de travail et la main-d'œuvre potentielle. Ainsi, le dispositif permet de dresser un bilan global des besoins de travail non satisfaits, offrant un fil conducteur affiné pour appréhender l'ensemble des pressions sur le marché du travail.

Le renforcement de ce dispositif s'appuie également sur une révision méthodologique d'envergure (échantillon élargi à 135 000 ménages, nouvelle base de sondage issue du RGPH 2024 et suivi longitudinal partiel), garantissant une précision accrue à l'échelle

infranationale. Toutefois, en raison des évolutions méthodologiques et conceptuelles d'envergure, les résultats de l'EMO créent une nouvelle ligne de référence et ne sont pas directement comparables aux séries antérieures de l'ENE.

Enfin, l'enrichissement thématique va permettre d'approfondir le paysage d'analyse du marché du travail en explorant des problématiques clés hautement sollicitées par les différents acteurs du marché du travail, notamment les défis d'accès au marché du travail, le lien entre formation et marché du travail, la qualité de l'emploi et la précarité de la main-d'œuvre.

Faisant suite à la note d'information sur la situation du marché du travail au deuxième trimestre 2026, cette note propose une lecture approfondie des résultats de l'EMO autour de trois questions : quel est le niveau de participation au marché du travail et d'accès à l'emploi contre revenu ? Quelle est l'ampleur de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au-delà du chômage strict ? Quelles populations et quels territoires sont les plus concernés ?

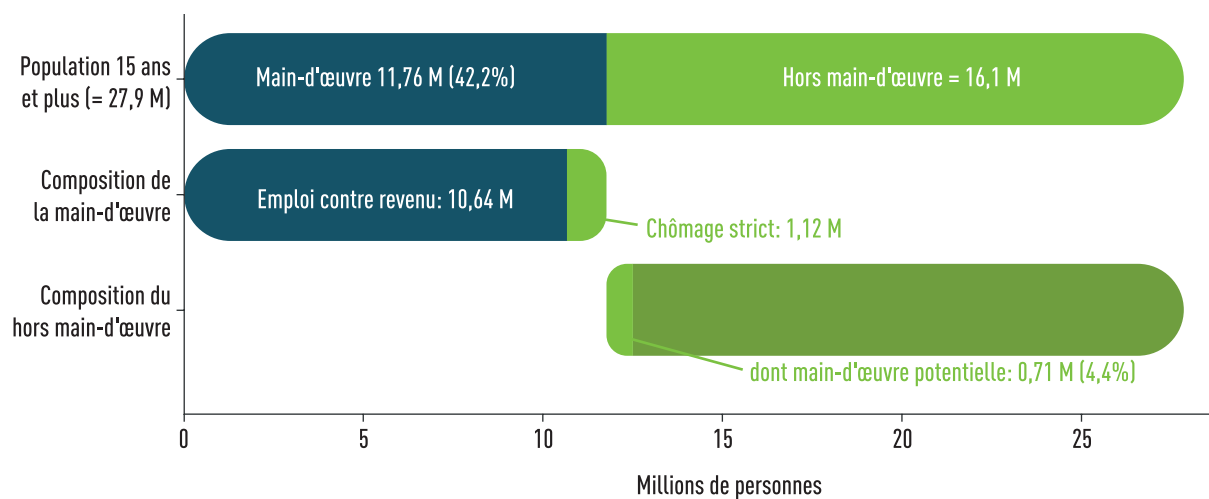
1. Accès au marché du travail

Au deuxième trimestre 2026, la population en âge de travailler (15 ans et plus) s'établit à 27,9 millions de personnes. La main-d'œuvre représente 42,2% de cette population, soit 11,76 millions de personnes, répartie entre 10,64 millions en emploi contre revenu et 1,12 million au chômage strict. En contrepartie, environ 16,1 millions de personnes de 15 ans et plus sont hors de la main-d'œuvre (ni en emploi contre revenu ni au chômage strict), ce qui correspond à

57,8% de la population en âge de travailler. Parmi ces personnes, la main-d'œuvre potentielle s'élève à 711 000 personnes, soit 4,4% de l'ensemble des personnes hors de la main-d'œuvre. Ainsi, 15,4 millions de personnes (soit 55,3% de la population en âge de travailler) demeurent éloignées du marché du travail pour diverses raisons, notamment pour poursuivre leurs études, s'occuper du foyer ou pour d'autres motifs.

◆ Graphique 1

Répartition de la population de 15 ans et plus vis-à-vis du marché du travail



Source : HCP (EMO 2026T2)

Toutefois, il y a lieu de constater que l'accès au marché du travail varie fortement selon le sexe, l'âge et le diplôme. En effet, le taux de participation à la main-d'œuvre, atteignant 42,2% au niveau national, cache des disparités par catégorie de population :

- Selon le sexe : un écart très marqué a été constaté entre les hommes et les femmes ; ce taux se situe à 66,5% pour les hommes contre seulement 18,1% pour les femmes.

- Selon l'âge : les tranches d'âge des 25-34 ans et des 35-44 ans enregistrent les taux de participation à la main-d'œuvre les plus importants, avec respectivement 56,8% et 57,7%, suivi par les personnes âgées de 45 ans et plus (38,7%). Alors que, les jeunes âgés de 15 à 24 ans enregistrent le taux le plus faible (22,9%).

- Selon le diplôme : le niveau de diplôme favorise nettement l'accès au marché du travail. Le taux de participation à la main-d'œuvre des détenteurs d'un diplôme avancé (69,4%) dépasse de loin les autres catégories des diplômés : 46,3% pour les titulaires d'un diplôme intermédiaire et 39,2% pour ceux ayant un diplôme de base. Le taux de participation à la main-d'œuvre des personnes n'ayant aucun diplôme se situe à 38,1%.

Sur le plan d'accès à l'emploi contre revenu, le taux d'emploi contre revenu s'établit à un niveau modéré de 38,2% parmi la population en âge de travailler (15 ans et plus), traduisant un accès à l'emploi contre revenu restreint à environ 10,64 millions de personnes. Cette mobilisation modérée de la main-d'œuvre disponible découle en grande partie du retrait marqué des femmes du marché du travail et de faible insertion des jeunes, le taux d'emploi contre revenu des femmes s'établit à seulement 15,4% (contre 61,1% pour les hommes) et celui des jeunes âgés de 15 à 24 ans se situe à 16,6%.

◆ **Tableau 1**

Taux de participation à la main-d'œuvre et taux d'emploi contre revenu

	Taux de participation à la main-d'œuvre	Taux d'emploi contre revenu
Ensemble	42,2	38,2
Milieu de résidence		
Urbain	41,2	36,3
Rural	44,0	41,6
Sexe		
Hommes	66,5	61,1
Femmes	18,1	15,4
Âge		
15-24 ans	22,9	16,6
25-34 ans	56,8	48,6
35-44 ans	57,7	54,4
45 ans et plus	38,7	37,3
Diplôme		
Aucun diplôme	38,1	36,7
Diplôme de base	39,2	34,7
Diplôme intermédiaire	46,3	38,9
Diplôme avancé	69,4	57,8

Unité : %
Source : HCP (EMO 2026T2)

2. Sous-utilisation de la main-d'œuvre, au-delà du chômage strict

La sous-utilisation de main-d'œuvre : une lecture complète du dysfonctionnement du marché du travail

Le chômage strict ne rend compte que d'une situation particulière de la sous-utilisation de la main-d'œuvre : celle des personnes sans emploi contre revenu qui en recherchent un et qui sont disponibles pour travailler. Or, une partie importante des difficultés d'insertion prend d'autres formes : la situation des personnes qui souhaitent travailler mais ne remplissent pas l'une de ces deux conditions, ou des personnes en emploi contre revenu qui recherchent à travailler davantage, qui sont disponibles pour le faire et qui ont travaillé pendant moins de 48 heures au cours de la semaine de référence. Une analyse complète du dysfonctionnement du marché du travail recouvre donc le sous-emploi lié à la durée de travail, le chômage strict et la main-d'œuvre potentielle.

Afin d'identifier les principaux défis sous-jacents à ce dysfonctionnement, l'analyse de la décomposition de la sous-

utilisation de la main-d'œuvre s'impose. Une telle décomposition permet de mettre en évidence les contributions respectives du chômage strict, du sous-emploi lié à la durée de travail et de la main-d'œuvre potentielle au sein de ce phénomène composite.

Au deuxième trimestre 2026, près de 2,36 millions de personnes se trouvent dans l'une de ces trois formes de sous-utilisation de la main-d'œuvre. Le chômage strict représente la part la plus importante de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, sans en représenter la totalité : plus de la moitié des personnes concernées relèvent d'autres formes de sous-utilisation. En effet, au-delà des 1,12 million de personnes au chômage strict (soit 48% de la sous-utilisation), près de 1,24 million de personnes expriment un besoin de travail non satisfait sous une autre forme: 711 000 relèvent de la main-d'œuvre potentielle et 527 000 sont en sous-emploi lié à la durée de travail.

◆ Graphique 2

Décomposition de la sous-utilisation de la main-d'œuvre

Personnes en situation de sous-utilisation : ≈2,36 millions (T2/2026)



Source : HCP (EMO 2026/T2)

La main-d'œuvre potentielle, une réserve latente de main-d'œuvre, représente près du tiers (30%) de la main-d'œuvre sous-utilisée. Elle est constituée des personnes classées hors de la main-d'œuvre (ni en emploi contre revenu ni au chômage strict), mais elles maintiennent néanmoins un lien avec le marché du travail, soit par leur recherche d'emploi contre revenu, soit par leur disponibilité pour travailler, sans pour autant remplir simultanément ces deux conditions indispensables au chômage strict.

En outre, le sous-emploi lié à la durée de travail représente 22% de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, reflétant l'insuffisance du temps de travail de certaines personnes en emploi contre revenu.

Par ailleurs, l'adoption d'une approche multidimensionnelle pour mesurer la sous-utilisation de la main d'œuvre, fondée sur la complémentarité de quatre indicateurs, offre une lecture différenciée des besoins d'emploi non satisfaits.

Au deuxième trimestre 2026, le taux composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, qui synthétise l'ensemble des dimensions en mesurant, au sein de la main-d'œuvre élargie¹ la part cumulée du chômage strict, du sous-emploi lié à la durée de travail et de la main-d'œuvre potentielle, culmine à 18,9%. Cet indicateur offre la mesure la plus globale de la pression s'exerçant sur le marché du travail, démontrant que la pression totale est proche du double de celle évaluée par le seul taux de chômage strict, calculé sur la main-d'œuvre. Il ne se substitue pas à ce dernier mais en complète la portée en couvrant des formes adjacentes de besoins de travail non satisfaits.

Le taux de chômage strict, qui mesure l'absence totale d'emploi contre revenu chez les personnes disponibles pour travailler et à la recherche d'un emploi contre revenu, s'établit à 9,5% au cours de la même période, illustrant la part directement confrontée à l'urgence d'insertion.

En complément de ce noyau central, l'analyse détaillée des autres composantes permet d'appréhender les formes spécifiques de précarité et de réserve de travail.

D'une part, le taux combiné du chômage strict et du sous-emploi lié à la durée de travail s'élève à 14,0%. En associant le sous-emploi lié à la durée de travail au chômage strict, cet indicateur met en lumière la frange de la main-d'œuvre disponible pour accroître son volume horaire de travail, regroupant conjointement les personnes subissant une privation totale d'emploi contre revenu et celles pourvues d'un emploi contre revenu mais dont la durée de travail demeure en deçà de leurs aspirations.

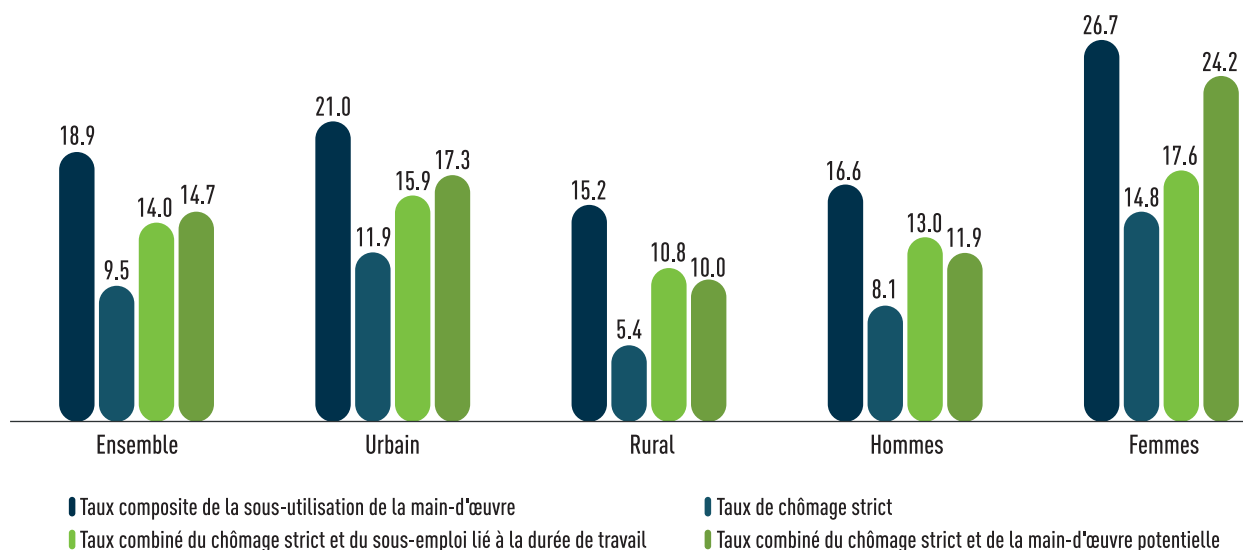
D'autre part, le taux combiné du chômage strict et de la main-d'œuvre potentielle atteint 14,7% au sein de la main-d'œuvre élargie. Il permet d'évaluer de manière plus large le vivier de force de travail non mobilisée, en mettant en exergue la part des personnes qui, bien que n'exerçant aucun emploi contre revenu, maintiennent un lien avec le marché du travail et présentent un potentiel d'intégration à la sphère productive.



¹ La main-d'œuvre élargie regroupe la main-d'œuvre et la main-d'œuvre potentielle.

◆ Graphique 3

Indicateurs de la sous-utilisation de la main-d'œuvre selon le milieu de résidence et le sexe



Unité : %

Source : HCP (EMO 2026T2)

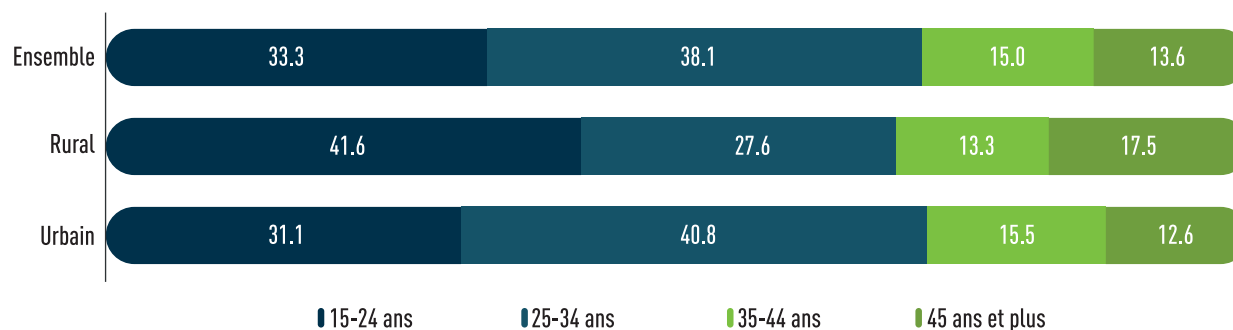
3. Profil des personnes au chômage strict

Au deuxième trimestre 2026, sur 1,12 million de personnes au chômage strict, 79,3% résident en milieu urbain. Les femmes représentent le tiers de cette population, avec une nette disparité selon le milieu de résidence : le taux de féminité s'élève à 36,2% en milieu urbain contre 22,2% en milieu rural. Par ailleurs, les détenteurs d'un diplôme intermédiaire ou avancé représentent 46,7% des personnes au chômage strict, les titulaires d'un diplôme avancé comptant à eux seuls pour un quart (25,3%) de l'ensemble.

En outre, le chômage strict concerne d'abord les jeunes ; sept chômeurs au sens strict sur dix (71,4%) sont âgés de 15 à 34 ans. La tranche d'âge des 25-34 ans en constitue la part la plus importante (38,1%), suivie de celle des 15-24 ans (33,3%). La structure par âge diffère selon le milieu de résidence ; les 25-34 ans prédominent en milieu urbain (40,8%), tandis que les 15-24 ans sont les plus concernés en milieu rural (41,6%).

◆ Graphique 4

Structure de la population au chômage strict selon l'âge et le milieu de résidence



Unité : %

Source : HCP (EMO 2026/T2)



Par ailleurs, l'achèvement ou l'arrêt des études est la principale raison pour laquelle les personnes se retrouvent au chômage strict (32,3% des personnes au chômage strict), suivi par la perte d'emploi suite à la cessation d'activité de l'établissement ou le licenciement (28,3%), puis par l'arrêt d'une activité indépendante ou saisonnière ou l'abandon d'un emploi jugé insuffisamment rémunérateur (24,9%). Ce dernier motif devient toutefois la première cause de chômage strict en milieu rural (31,5%).

En outre, quatre personnes au chômage strict sur dix (40,9%) n'ont jamais travaillé, soit environ 459 000 personnes. En plus, 57,2% des personnes au chômage strict recherchent un emploi contre revenu depuis au moins un an, soit environ 642 000 personnes ; cette part atteint 59,6% en milieu urbain contre 48,2% en milieu rural.

◆ **Tableau 2**

Profil de la population au chômage strict selon le milieu de résidence

Indicateur	Urbain	Rural	Ensemble
Population au chômage strict (milliers)	889	232	1 121
Part des femmes (%)	36,2	22,2	33,3
Part des 15-34 ans (%)	71,9	69,2	71,4
Part des diplômés intermédiaires et avancés (%)	51,0	30,1	46,7
dont diplômés avancés (%)	27,5	16,7	25,3
Part à la recherche d'un emploi contre revenu après les études (%)	33,3	28,7	32,3
Part ayant perdu leur emploi (licenciement, cessation d'activité) (%)	29,5	23,8	28,3
Part n'ayant jamais travaillé (%)	41,7	38,1	40,9
Part au chômage strict depuis 12 mois et plus (%)	59,6	48,2	57,2

Source : HCP (EMO 2026T2)

4. Insertion des jeunes sur le marché du travail

L'analyse de la situation des jeunes de 15-24 ans illustre particulièrement la valeur ajoutée de la nouvelle grille de lecture de l'EMO. Leurs difficultés sur le marché du travail ne se réduisent pas à la seule question du chômage strict : elles se traduisent par un cumul de vulnérabilités associant une faible participation à la main-d'œuvre, un accès restreint à l'emploi contre revenu et une sous-utilisation marquée par les différentes formes de besoins de travail non satisfaits.

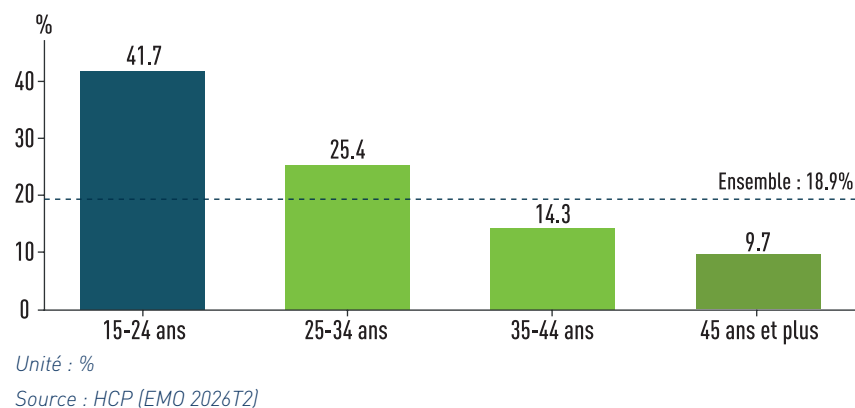
Les jeunes de 15 à 24 ans enregistrent le taux de participation le plus faible (22,9%), soit un niveau 2,5 fois inférieur à celui des 25-34 ans (56,8%) et des 35-44 ans (57,7%), et nettement en deçà de celui des 45 ans et plus (38,7%). Cet écart s'accroît sur le plan de l'accès à un emploi contre revenu : le taux d'emploi contre revenu des jeunes âgés de 15 à 24 ans se situe à 16,6%, soit environ le tiers de celui des 25-34 ans (48,6%) et des 35 - 44 ans (54,4%).

En outre, avec un taux composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre atteignant 41,7%, les jeunes enregistrent un niveau 1,6 fois supérieur à celui des personnes âgées de 25 à 34 ans (25,4%) et plus de 4 fois supérieur à celui des 45 ans et plus (9,7%). Si cette situation est principalement tirée par un taux de chômage strict élevé (27,2%) chez ces jeunes, soit près du double de celui des personnes âgées de 25 à 34 ans (14,5%) et huit fois plus élevé que celui des 45 ans et plus

(3,4%), l'EMO révèle l'importance des autres besoins non satisfaits : en y associant le sous-emploi lié à la durée de travail, le taux ainsi combiné des jeunes s'élève à 32% (contre 19,7% chez les personnes âgées de 25 à 34 ans et 6,9% chez les 45 ans et plus), tandis que le taux combiné incluant la main-d'œuvre potentielle culmine à 37,6% pour cette tranche d'âge (contre 20,5% pour les personnes âgées de 25 à 34 ans et 6,3% pour les 45 ans et plus).

◆ Graphique 5

Taux composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre selon l'âge



5. Participation des femmes et formes de sous-utilisation de la main-d'œuvre

Le principal défi de l'intégration économique des femmes se situe en amont du marché du travail : il réside dans leur faible participation à la main-d'œuvre (18,1% contre 66,5% pour les hommes). Ainsi, bien qu'elles représentent un peu plus de la moitié de la population en âge de travailler, les femmes demeurent pourtant sous-représentées dans la main-d'œuvre. En revanche, leur poids s'avère nettement plus marqué dans la main-d'œuvre sous-utilisée, en particulier sous

certaines formes. En effet, alors que la part des femmes n'atteint que 21,5% de la main-d'œuvre, elle s'élève à un tiers (33,3%) des personnes au chômage strict et 44,4% de la main-d'œuvre potentielle. Par contre, le sous-emploi lié à la durée du travail les concerne moins (13,7%), ce qui est notamment impacté par leur faible accès à l'emploi contre revenu. Au total, près d'une personne sur trois (32,3%) en situation de sous-utilisation est une femme.

◆ **Tableau 3**

Catégories de population selon le sexe (milliers)

Composante	Femmes	Hommes	Part des femmes (%)
Population au chômage strict	374	747	33,3
Population en sous-emploi lié à la durée de travail	72	455	13,7
Main-d'œuvre potentielle	316	395	44,4
Main-d'œuvre sous-utilisée	762	1 597	32,3
Main-d'œuvre	2 534	9 230	21,5

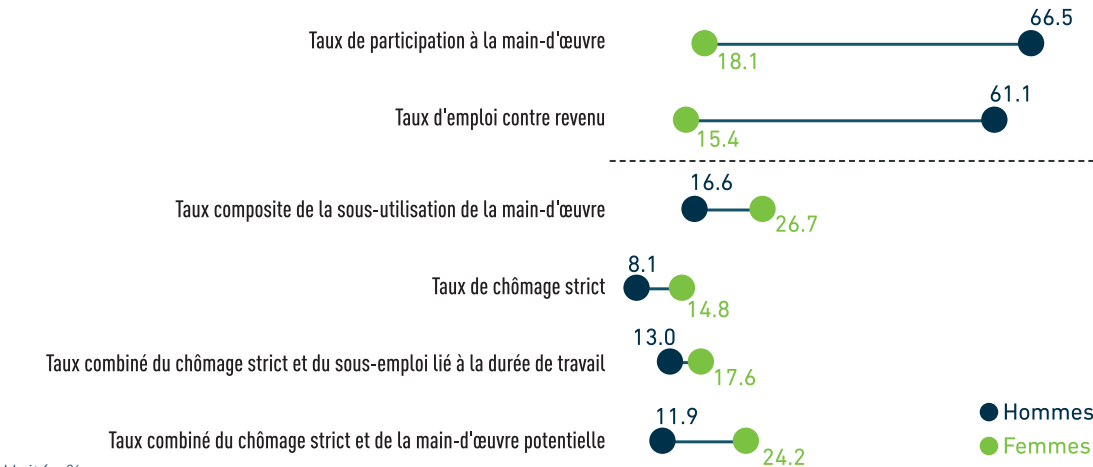
Source : HCP (EMO 2026T2)

En outre, les écarts entre les femmes et les hommes sont marqués sur le marché du travail. Le taux d'emploi contre revenu des femmes (15,4%) ne représente qu'un quart de celui des hommes (61,1%). De plus, lorsqu'elles intègrent la main-d'œuvre, elles sont plus exposées au chômage strict, affichant un taux de 14,8% contre 8,1% pour les hommes. Cet écart se creuse davantage pour certaines mesures

élargies de la sous-utilisation de la main-d'œuvre ; il passe de 6,7 points pour le taux de chômage strict à 12,3 points en y associant la main d'œuvre potentielle. In fine, l'écart entre les femmes et les hommes propre au taux composite de la sous utilisation de la main-d'œuvre s'établit à 10,1 points.

◆ **Graphique 6**

Écarts entre femmes et hommes relatifs aux principaux indicateurs



Source : HCP (EMO 2026T2)

• Les contraintes d'accès au marché du travail

Environ 9,7 millions de femmes âgées de 15 à 64 ans se trouvent hors de la main-d'œuvre, dont 6,3 millions en milieu urbain et 3,4 millions en milieu rural. S'agissant des motifs de leur non-participation, il convient de préciser que la question posée autorisait des réponses multiples : une même femme enquêtée pouvant déclarer plusieurs contraintes simultanément, les pourcentages présentés ne sont pas exclusifs.

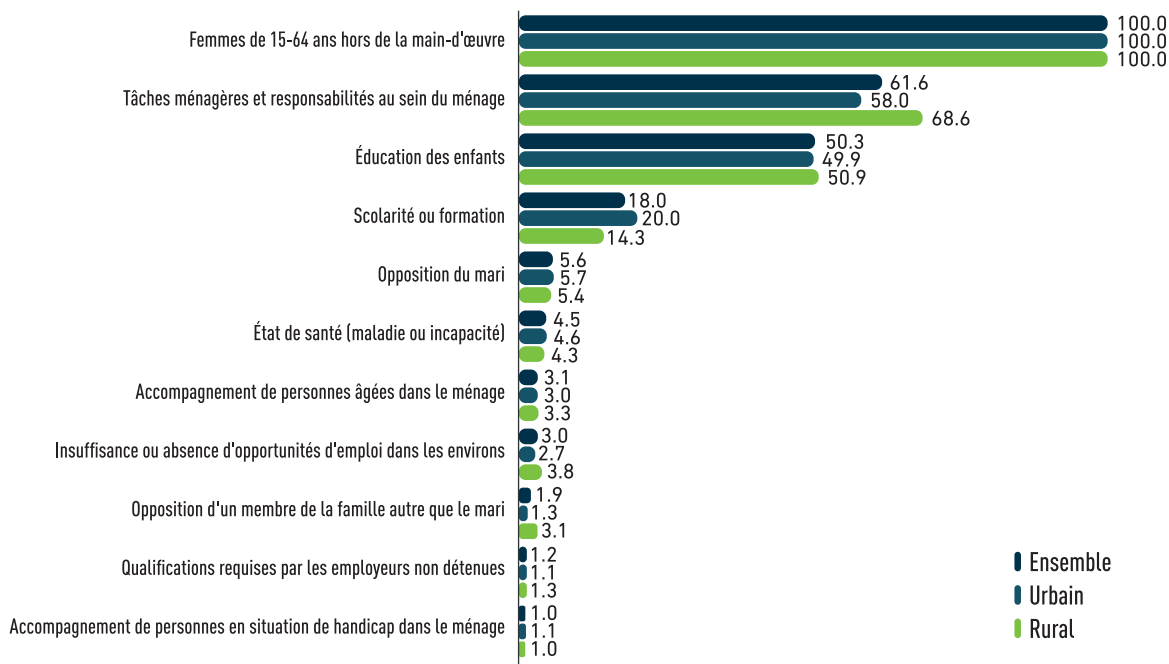
Dans ce cadre, les femmes évoquent en premier lieu les tâches ménagères et les responsabilités au sein du ménage (61,6%, soit 6,0 millions de femmes), suivies de l'éducation des enfants (50,3%, soit 4,9 millions). S'y ajoutent l'accompagnement de personnes

âgées dans le ménage (3,1%) ou de personnes en situation de handicap dans le ménage (1,0%). La scolarité ou la formation, citée par 18,0% des femmes (1,7 million), constitue un motif de report de l'entrée sur le marché du travail, davantage marqué en milieu urbain (20,0%) qu'en milieu rural (14,3%).

Le Graphique 7 illustre les dix principales raisons évoquées de non-participation à la main-d'œuvre. Il est à noter que les autres motifs appréhendés par l'Enquête (liés notamment à la sécurité, à l'environnement de travail ou aux discriminations) n'ont été mentionnés que de façon marginale par les répondantes.

◆ Graphique 7

Les dix principales raisons de non-participation citées par les femmes de 15 à 64 ans hors de la main d'œuvre selon le milieu de résidence



Unité : %

Source : HCP (EMO 2026/T2)

De plus, l'opposition du mari vient au quatrième rang des raisons, citée par 5,6% des femmes, suivie par l'état de santé

(4,5%). L'opposition d'un membre de la famille autre que le mari concerne, pour sa part, 1,9% des femmes.

Tableau 4

Raisons de non-participation des femmes de 15 à 64 ans hors de la main-d'œuvre

	Urbain	Rural	Ensemble
Responsabilités familiales	71,2	77,1	73,2
dont : Tâches ménagères et responsabilités au sein du ménage	58,0	68,6	61,6
Éducation des enfants	49,9	50,9	50,3
Accompagnement de personnes âgées dans le ménage	3,0	3,3	3,1
Accompagnement de personnes en situation de handicap dans le ménage	1,1	1,0	1,0
Crainte de ne pas pouvoir concilier vie professionnelle et vie familiale	ps	ps	0,2 ^{ms}
Facteurs sociaux	7,0	8,6	7,6
dont : Opposition du mari	5,7	5,4	5,6
Opposition d'un membre de la famille autre que le mari	1,3	3,1	1,9
Perception négative de la société sur la femme qui travaille	0,1 ^{ms}	0,3 ^{ms}	0,2 ^{ms}
Sécurité et mobilité	0,2^{ms}	0,6^{ms}	0,4
dont : Craintes liées à la sécurité personnelle à l'extérieur du domicile	0,1 ^{ms}	0,4 ^{ms}	0,2
Absence de moyens de transport appropriés à un prix abordable	0,1 ^{ms}	0,3 ^{ms}	0,2 ^{ms}
Environnement de travail et discrimination	0,4^{ms}	0,4^{ms}	0,4
dont : Expérience professionnelle passée insatisfaisante	ps	ps	0,2 ^{ms}
Absence d'un environnement de travail tenant compte des spécificités des femmes	ps	ps	0,2 ^{ms}
Discrimination à l'égard des femmes au travail	ps	ps	ps
Marché du travail et compétences	3,6	4,3	3,9
dont : Insuffisance ou absence d'opportunités d'emploi dans les environs	2,7	3,8	3,0
Qualifications requises par les employeurs non détenues	1,1 ^{ms}	1,3 ^{ms}	1,2
Salaires proposés inférieurs aux attentes ou aux coûts	ps	ps	0,3
Motifs personnels	25,2	18,9	23,0
dont : Scolarité ou formation	20,0	14,3	18,0
État de santé (maladie ou incapacité)	4,6	4,3	4,5
Perte d'espoir de trouver un emploi	0,6 ^{ms}	0,3 ^{ms}	0,5

ms : résultat moyennement significatif, à utiliser avec prudence

ps : résultat trop peu significatif pour être utilisé (échantillon trop petit ou phénomène rare dans l'échantillon)

Unité : %

Source : HCP (EMO 2026T2)

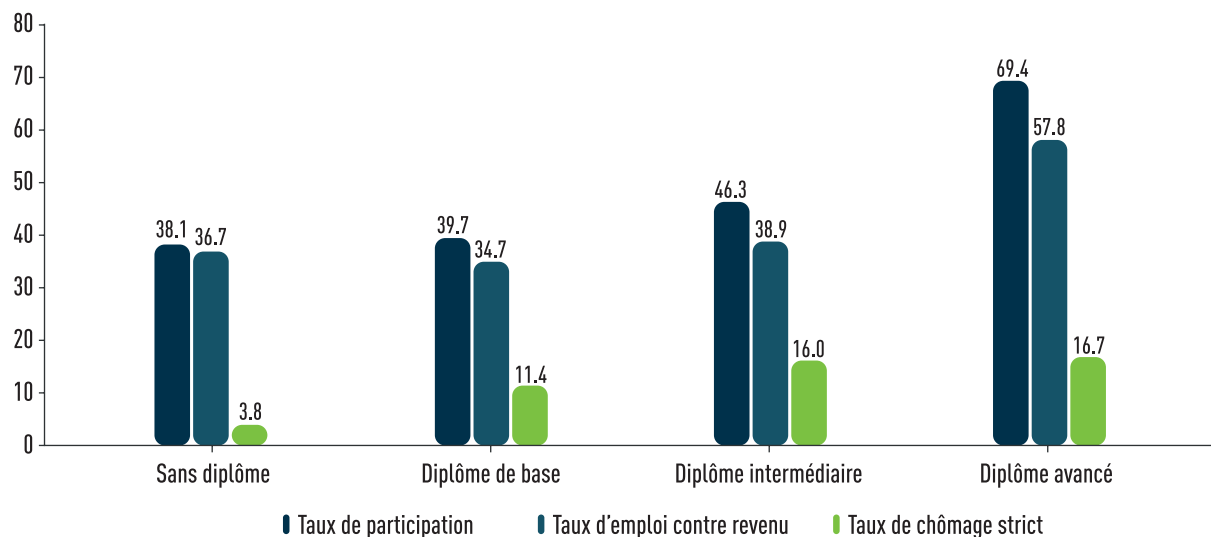
6. Diplôme et accès au marché du travail

La qualification demeure généralement le principal levier d'accès au marché du travail, comme en témoignent le taux de participation à la main-d'œuvre (69,4%) et le taux d'emploi contre revenu (57,8%) particulièrement élevés des titulaires d'un diplôme avancé. Toutefois, elle ne protège pas contre les difficultés de transition entre le système

éducatif et le premier emploi contre revenu. Le taux de chômage strict élevé chez les titulaires d'un diplôme avancé (16,7%) traduit une problématique spécifique de primo-insertion et d'appariement qualitatif, et non une moindre attractivité de la qualification.

Graphique 8

Taux de participation à la main-d'œuvre, taux d'emploi contre revenu et taux de chômage strict selon le diplôme



Unité : %

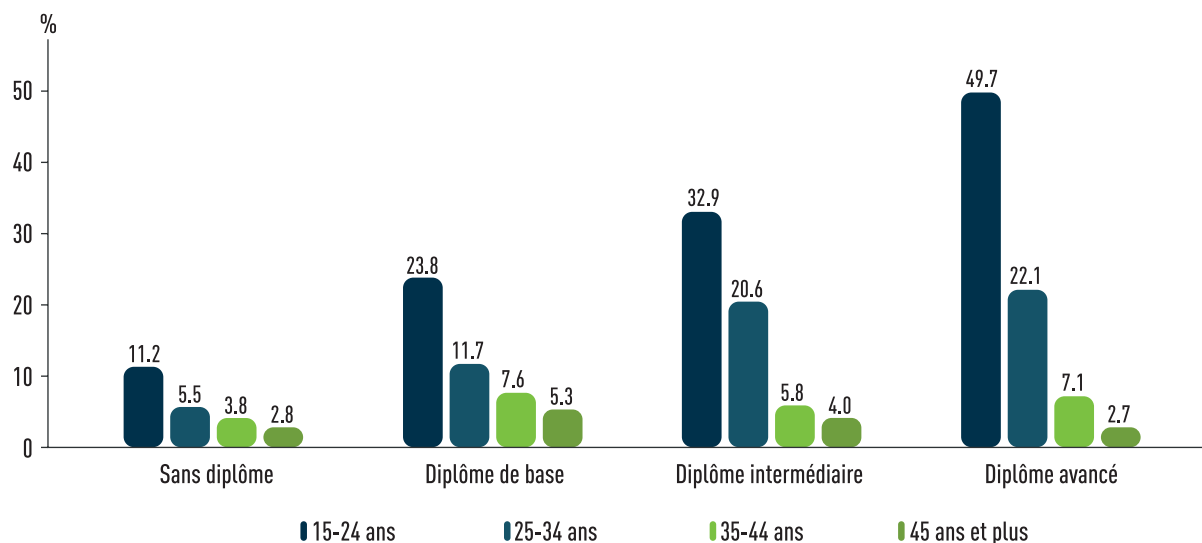
Source : HCP (EMO 2026/T2)

Les jeunes de 15-24 ans diplômés sont les plus exposés au chômage strict, un phénomène qui s'amplifie à mesure que le niveau de diplôme augmente. En effet, près de la moitié (49,7%) de la main-d'œuvre jeune titulaire d'un diplôme avancé se trouvent au chômage strict contre seulement 11,2% pour les jeunes sans diplôme. Ce taux s'établit à 32,9% pour les jeunes détenteurs d'un diplôme intermédiaire et à 23,8% pour ceux ayant un diplôme de

base. Cet écart demeure prononcé chez les 25-34 ans (5,5% pour les sans diplôme contre 22,1% pour les titulaires d'un diplôme avancé), mais il se resserre nettement chez les 35-44 ans (entre 3,8% et 7,1%). Enfin, les personnes âgées de 45 ans et plus affichent les taux de chômage strict les plus bas, quel que soit leur diplôme, atteignant son niveau le plus faible parmi les titulaires d'un diplôme avancé (2,7%).

◆ Graphique 9

Taux de chômage strict selon le diplôme et l'âge



Unité : %

Source : HCP (EMO 2026T2)

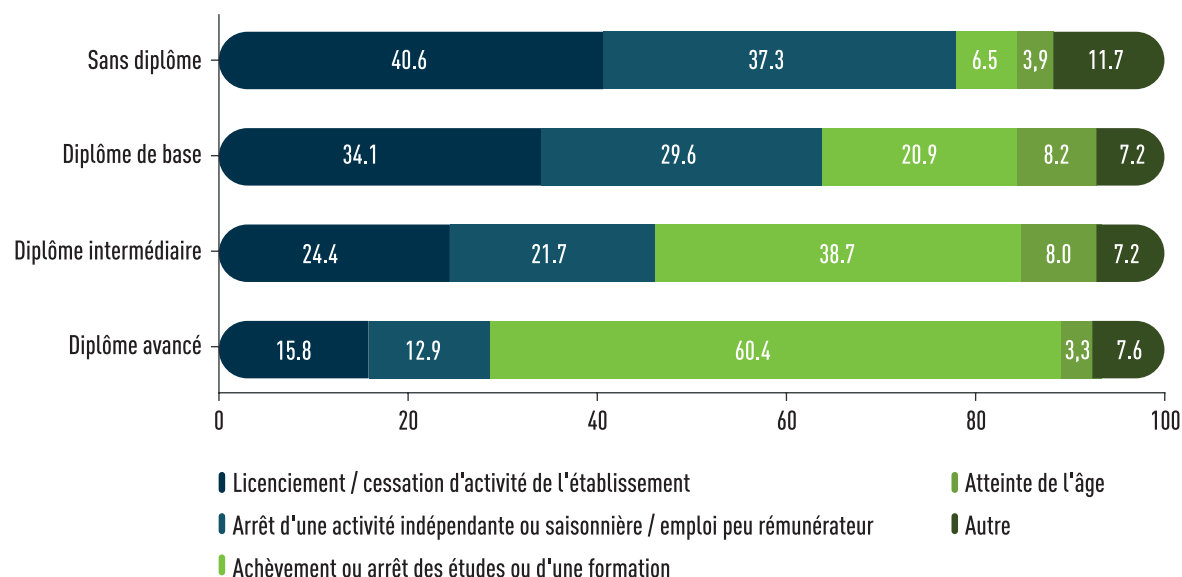
• Deux profils de personnes au chômage strict de nature différente selon le diplôme

Concernant les motifs de recherche d'emploi contre revenu, l'achèvement ou l'arrêt des études ou d'une formation est le motif de recherche d'emploi de 60,4% des personnes au chômage strict titulaires d'un diplôme avancé, contre 6,5% des sans diplôme. À l'inverse, les personnes au chômage strict sans diplôme recherchent un emploi contre revenu principalement suite à la cessation d'activité de l'établissement ou au licenciement (40,6%), ou bien à la cessation d'une activité indépendante ou saisonnière (37,3%).



◆ Graphique 10

Structure de la population au chômage strict selon le motif de recherche d'emploi contre revenu et le diplôme

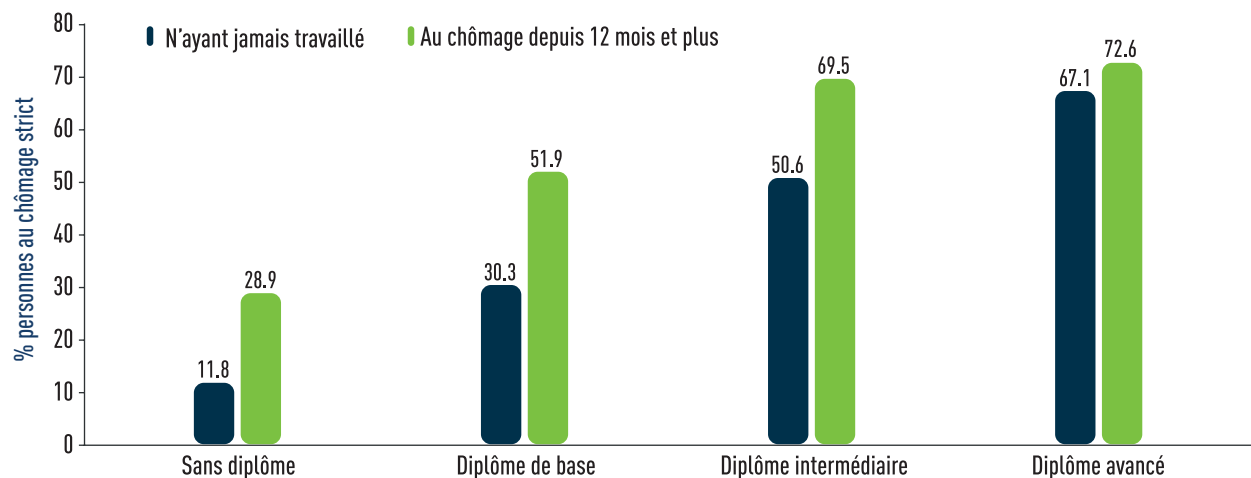


D'un autre côté, le chômage strict des diplômés se caractérise par des difficultés de première insertion et par sa longue durée. En effet, deux tiers (67,1%) des personnes au chômage strict titulaires d'un diplôme avancé n'ont jamais travaillé, une situation qui concerne également la moitié (50,6%) de ceux ayant un diplôme intermédiaire. Par contre, les sans diplôme ont

majoritairement exercés un emploi contre revenu auparavant (88,2%). De plus, le chômage strict de longue durée (12 mois ou plus) concerne 72,6% des titulaires d'un diplôme avancé et 69,5% des détenteurs d'un diplôme intermédiaire, contre 28,9% des sans diplôme.

◆ **Graphique 11**

Primo-insertion et longue durée dans le chômage strict selon le diplôme



Unité : %
Source : HCP (EMO 2026/T2)

7. Marché du travail au niveau régional

• Concentration de la main-d'œuvre et de la sous-utilisation

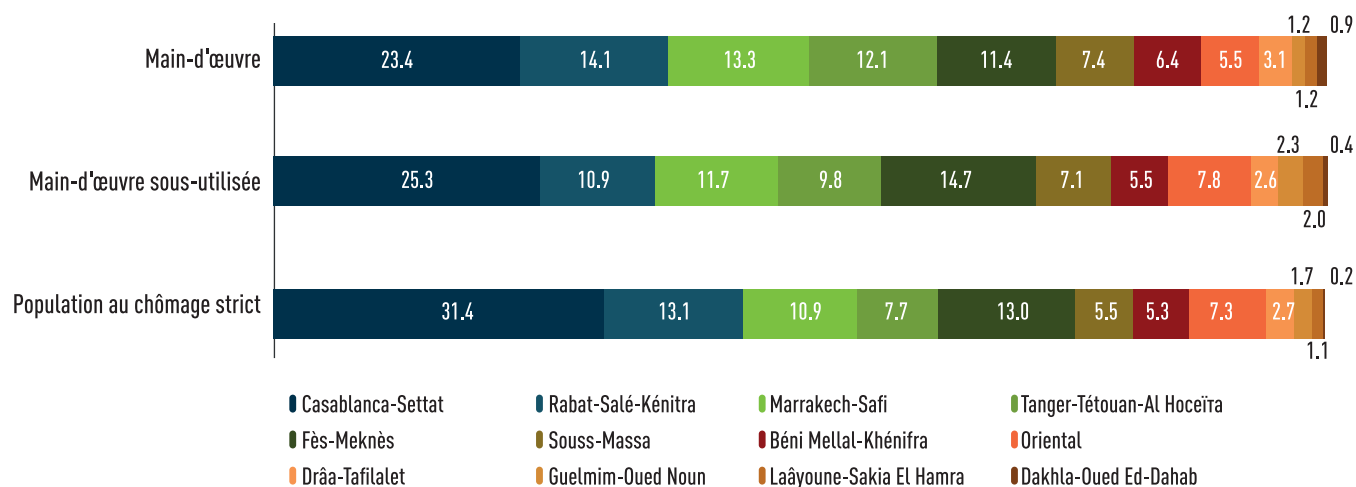
Trois régions concentrent à elles seules plus de la moitié de la main-d'œuvre nationale : Casablanca-Settat (23,4%), Rabat-Salé-Kénitra (14,1%) et Marrakech-Safi (13,3%). En y ajoutant Tanger-Tétouan-Al Hoceima (12,1%) et Fès-Meknès (11,4%), ces cinq régions concentrent près de trois quarts (74,3%) de la main-d'œuvre. À l'opposé, les trois régions du Sud réunies comptent pour moins de 3,3% de la main-d'œuvre nationale.

D'un autre côté, la comparaison des régions selon leur poids dans la sous-utilisation de la main-d'œuvre révèle des écarts importants.

La région de Casablanca-Settat concentre à elle seule près d'une personne au chômage strict sur trois (31,4%), tandis que celle de Fès-Meknès en regroupe 13,0%, soit des proportions supérieures à leur poids respectif dans la main-d'œuvre. De plus, ces deux régions enregistrent les parts les plus élevées dans la sous-utilisation nationale de la main-d'œuvre, atteignant respectivement 25,3% et 14,7%. À l'opposé, les régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et de Souss-Massa sont nettement sous-représentées dans le chômage strict (respectivement 7,7% et 5,5%) par rapport à leur poids dans la main-d'œuvre (respectivement 12,1% et 7,4%).

◆ Graphique 12

Part des régions dans la main-d'œuvre, la sous-utilisation et le chômage strict



Unité : %

Source : HCP (EMO 2026/T2)

• Disparités entre les régions

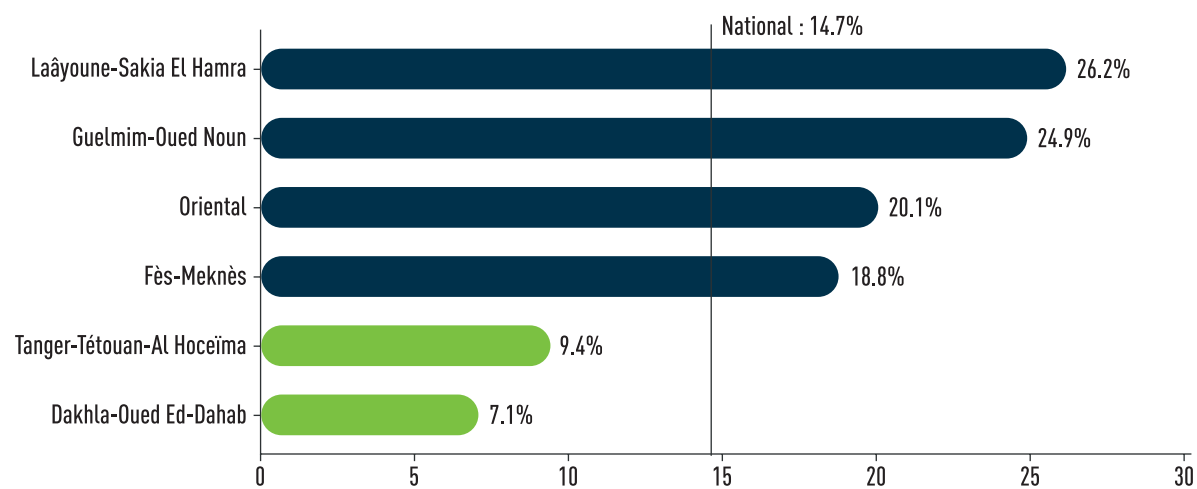
L'analyse des indicateurs régionaux du marché du travail révèle de fortes disparités par rapport aux moyennes nationales (42,2% pour le taux de participation à la main-d'œuvre, 18,9% pour le taux composite de la sous utilisation de la main-d'œuvre et 9,5% pour le taux de chômage strict). D'une part, la région de Dakhla Oued Ed-Dahab surperforme en enregistrant un taux de participation de 59,2% et le plus faible taux composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre du Pays (8,6%). D'autre part, Guelmim-Oued Noun et l'Oriental cumulent une faible participation (respectivement 40,8% et 36,6%), un chômage strict élevé (respectivement 13,8% et 12,7%) et une sous-utilisation atteignant 33,7% et 26,2% respectivement. Enfin, bien que les régions de Casablanca-Settat et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima se caractérisent toutes deux par une forte participation (près de 46,7%), leurs capacités d'absorption s'avèrent

inégaes : Tanger-Tétouan-Al Hoceima parvient à maintenir son chômage strict à un niveau bas (6,1%), tandis que Casablanca-Settat subit une pression nette, avec un chômage strict de 12,8% et un taux composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre de 20,7%.

Par ailleurs, la comparaison du taux combiné du chômage strict et de la main-d'œuvre potentielle fait apparaître de fortes disparités régionales. Quatre régions se situent nettement au-dessus de la moyenne nationale (14,7%) : Laâyoune-Sakia El Hamra (26,2%), Guelmim-Oued Noun (24,9%), l'Oriental (20,1%) et Fès-Meknès (18,8%). Casablanca-Settat la dépasse également, mais de façon plus modérée (16,7%). À l'opposé, Dakhla-Oued Ed-Dahab (7,1%), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (9,4%) et Béni Mellal-Khénifra (11,6%) affichent les taux les plus faibles.

◆ Graphique 13

Taux combiné du chômage strict et de la main-d'œuvre potentielle par région



Source : HCP (EMO 2026T2)

Conclusion

La nouvelle Enquête sur la Main-d'œuvre élargit les possibilités d'observation et d'analyse du marché du travail au Maroc, et marque une étape décisive dans la compréhension de ses réalités. L'apport fondamental du nouveau dispositif ne réside pas dans la simple substitution d'un indicateur par un autre, mais dans la possibilité qu'il offre d'articuler plusieurs dimensions complémentaires du marché du travail pour éclairer au plus près la décision publique.

À la lumière des résultats du deuxième trimestre 2026, l'action publique gagnerait à s'orienter autour de quatre exigences transversales.

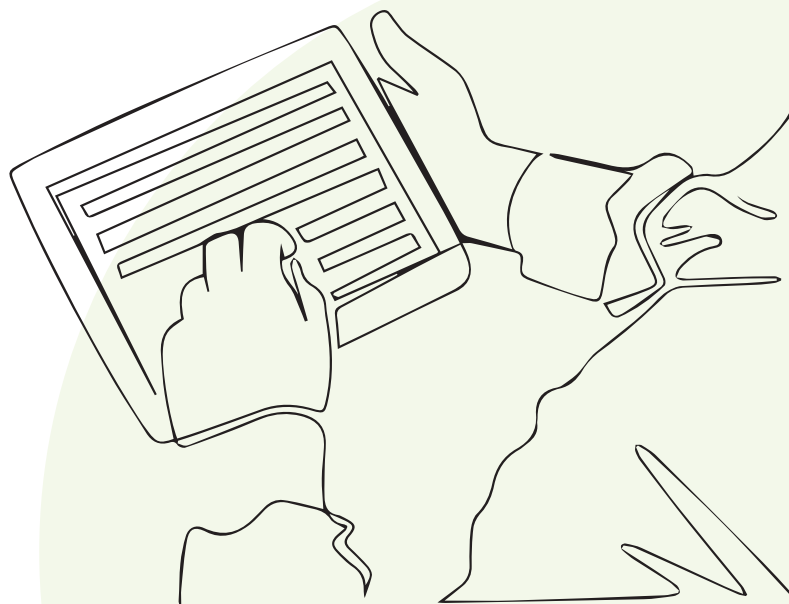
La première impose de changer de focale sur les fragilités de l'emploi contre revenu : le chômage strict ne reflète en effet que la partie la plus immédiate des besoins de travail non satisfaits, alors que le taux composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre révèle une pression globale portée par le sous-emploi lié à la durée de travail et la main-d'œuvre potentielle.

La deuxième exigence invite à porter un regard renouvelé sur la participation des femmes, en tenant compte de l'ensemble des activités contributives à la société. L'analyse des motifs de non-participation à la main-d'œuvre invite notamment à mieux appréhender et valoriser le travail non rémunéré de soins et de prise en charge des responsabilités familiales, dont l'apport social et économique au bien-être des ménages s'avère essentiel.

Par ailleurs, la situation des jeunes et des diplômés appelle des réponses ciblées sur la sécurisation des parcours de primo-insertion. Confrontés à un cumul de vulnérabilités et à des délais d'attente prolongés, ces profils nécessiteraient un accompagnement renforcé lors de la transition entre le système éducatif et le premier emploi contre revenu.

Enfin, le diagnostic territorial exige de conjuguer deux échelles d'intervention distinctes : répondre aux besoins en volume concentrés dans les grands bassins économiques comme Casablanca-Settat, tout en apportant des réponses structurelles ciblées aux territoires subissant la plus forte intensité de sous-utilisation de la main-d'œuvre, à l'image de Guelmim-Oued Noun ou de l'Oriental.

L'EMO permettra progressivement de passer d'une lecture centrée sur quelques indicateurs de référence à un tableau de bord plus détaillé des situations et des trajectoires sur le marché du travail, appelé à s'enrichir à mesure que de nouvelles observations trimestrielles et longitudinales deviendront disponibles, favorisant l'adaptation en continu des leviers de la politique nationale de l'emploi.



Annexe

• PRINCIPALES ÉVOLUTIONS MÉTHODOLOGIQUES ET CONCEPTUELLES PROPRES À L'ENQUÊTE SUR LA MAIN-D'ŒUVRE (EMO)

Les principaux changements adoptés par le nouveau dispositif d'observation du marché du travail se déclinent en trois axes :

Axe 1

• Mise à jour conceptuelle :

les principales évolutions introduites par le nouveau cadre conceptuel s'articulent autour de trois axes majeurs :

- **L'introduction de l'emploi contre revenu** : L'EMO définit l'emploi contre revenu tout travail exercé contre rémunération ou en vue d'un profit. A titre d'exemple, les personnes exerçant des activités destinées principalement à l'autoconsommation au sein d'unités non marchandes sont classées dans la production pour usage propre, et non dans l'emploi contre revenu.
- **L'adoption du chômage strict** : Le taux de chômage strict remplace désormais le taux de chômage mesuré dans le cadre de l'ENE. Plus restrictif, il ne considère comme personnes au chômage strict que les celles sans emploi contre revenu, disponibles pour travailler et recherchant activement un emploi contre revenu. Il exclut ainsi les personnes disponibles ne recherchant pas activement un emploi contre revenu, ainsi que celles effectuant des démarches de recherche mais non disponibles pour travailler.
- **L'élargissement de la mesure de la sous-utilisation de la main-d'œuvre** : L'approche basée sur l'unique indicateur de chômage est remplacée par un système multidimensionnel intégrant quatre indicateurs. Cette approche permet d'appréhender de manière plus fine les différentes formes de sous-utilisation de la main-d'œuvre à travers : (1) le taux de chômage strict ; (2) le taux combiné du chômage strict et du sous-emploi lié à la durée de travail ; (3) le taux combiné du chômage strict et de la main-d'œuvre potentielle ; et (4) le taux composite de la sous-utilisation

de la main-d'œuvre, regroupant le chômage strict, le sous-emploi lié à la durée de travail et la main-d'œuvre potentielle. Ensemble, ces indicateurs permettent de mesurer les pressions, actuelles et latentes, exercées sur le marché du travail.

Axe 2

• Révision méthodologique :

La taille de l'échantillon est passée de 90.000 à 135.000 ménages par an, permettant d'améliorer significativement la précision des indicateurs, en particulier aux niveaux régional et provincial.

Par ailleurs, la base de sondage a été actualisée à partir des résultats les plus récents du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2024, et un nouveau schéma de rotation trimestriel et annuel des ménages a été instauré, permettant le suivi longitudinal partiel des ménages ainsi que l'analyse des dynamiques trimestrielles et annuelles des indicateurs du marché du travail.

Axe 3

• Enrichissement thématique

Le champ thématique du nouveau dispositif a été enrichi. Il intègre désormais des thématiques nouvelles ou renforcées, notamment les défis d'accès au marché de travail, le lien entre formation et marché du travail, la qualité de l'emploi et la précarité de la main-d'œuvre.

Il convient de signaler que les résultats de l'EMO 2026 ne sont pas directement comparables à ceux de l'ENE publiés antérieurement, en raison des changements méthodologiques et conceptuels introduits.

• DÉFINITIONS DES CONCEPTS

• Main-d'œuvre

La main-d'œuvre regroupe les personnes âgées de 15 ans et plus en emploi contre revenu et les personnes au chômage strict.

• Taux de participation à la main-d'œuvre

Taux de participation à la main-d'œuvre : $\text{[Main-d'œuvre / Population en âge de travailler]}$

• Personnes en emploi contre revenu

Les personnes en emploi contre revenu sont l'ensemble des personnes ayant effectué au moins une heure de travail pour produire des biens ou services en échange d'une rémunération ou d'un profit (individuel ou familial) au cours de la semaine précédant leur interview, et des personnes pourvues d'un emploi mais qui en étaient temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie, un congé annuel, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie, etc.

• Taux d'emploi contre revenu

Taux d'emploi contre revenu : $\text{[Personnes en emploi contre revenu âgées de 15 ans et plus / Population en âge de travailler]}$

• Sous-emploi lié à la durée de travail

Elle est constituée des personnes en emploi contre revenu âgées de 15 ans et plus qui recherchent à travailler davantage, qui sont disponibles pour le faire et qui ont travaillé au cours de la semaine de référence pendant moins de 48 heures.

• Personnes au chômage strict

Les personnes au chômage strict sont les personnes âgées de 15 ans et plus qui répondent simultanément à trois conditions :

1. Être sans emploi contre revenu au cours de la semaine précédant leur interview.

2. Avoir cherché un travail rémunéré ou fait des démarches pour commencer un projet, au cours des quatre semaines précédant leur interview.

3. Être disponible pour prendre un emploi contre revenu dans les deux semaines suivant leur interview ou avoir pu prendre un emploi contre revenu si une opportunité professionnelle s'était présentée au cours de la semaine précédant leur interview.

• Personnes hors de la main-d'œuvre

Les personnes hors de la main-d'œuvre sont les personnes qui ne sont ni en emploi contre revenu ni au chômage strict. Elles sont catégorisées selon deux sous-groupes : les personnes appartenant à la main-d'œuvre potentielle et les personnes hors de la main-d'œuvre et hors de la main-d'œuvre potentielle.

• Main-d'œuvre potentielle

La main-d'œuvre potentielle est une sous-catégorie des personnes hors de la main-d'œuvre qui satisfont que l'une des conditions 2 et 3 du chômage strict. Il s'agit donc :

- des personnes qui ont cherché un travail rémunéré ou fait des démarches pour commencer un projet, au cours des quatre semaines précédant leur interview, mais qui ne sont pas disponibles pour prendre un emploi contre revenu dans les deux semaines suivant leur interview et n'auraient pas pu prendre un emploi contre revenu si une opportunité professionnelle s'était présentée au cours de la semaine précédant leur interview.
- des personnes qui n'ont pas cherché un travail rémunéré et n'ont fait aucune démarche pour commencer un projet, au cours des quatre semaines précédant leur interview, mais qui sont disponibles pour prendre un emploi contre revenu dans les deux semaines suivant leur interview ou auraient pu prendre un emploi contre revenu si une opportunité professionnelle s'était présentée au cours de la semaine précédant leur interview.

- **Main-d'œuvre élargie**

La main-d'œuvre élargie regroupe la main-d'œuvre et la main-d'œuvre potentielle.

- **Indicateurs de la sous-utilisation de la main-d'œuvre**

- **Taux de chômage strict** : $\text{[Personnes au chômage strict / Main-d'œuvre]}$
- **Taux combiné du chômage strict et du sous-emploi lié à la durée de travail** : $\text{[([Personnes au chômage strict + Personnes en sous-emploi lié à la durée de travail] / Main-d'œuvre)}$
- **Taux combiné du chômage strict et de la main-d'œuvre potentielle**: $\text{[([Personnes au chômage strict + Main d'œuvre potentielle] / Main-d'œuvre élargie)}$
- **Taux composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre** : $\text{[([Personnes au chômage strict + Personnes en sous-emploi lié à la durée de travail + Main-d'œuvre potentielle] / Main-d'œuvre élargie)}$

- **Diplômes**

- **Diplômes de base** : Certificats d'études primaires, certificats du secondaire collégial, certificats en initiation professionnelle et certificats en spécialisation professionnelle.
- **Diplômes intermédiaires** : Baccalauréats, certificats en qualification professionnelle, diplômes de technicien et de cadre moyen.
- **Diplômes avancés** : Diplômes de technicien spécialisé, diplômes de l'enseignement supérieur (BTS, CPGE, facultés, grandes écoles et instituts).

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⵓⵔⵜ | ⵙⴰⵎⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⵔⴰⵢⵜ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN